

ROYAUME DU MAROC

\*\*\*

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE LA  
PECHE MARITIME, DU DEVELOPPEMENT  
RURAL ET DES EAUX ET FORETS

\*\*\*

OFFICE REGIONAL DE MISE EN VALEUR  
AGRICOLE DES DOUKKALA

\*\*\*

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL N°34/2026/DGR**  
**Travaux d'entretien des réseaux d'irrigation gravitaire en canaux semi-circulaire et accessoires du périmètre des Doukkala**

- Maître d'ouvrage : L'Office Régional de Mise en Valeur Agricole des Doukkala
- Date d'ouverture des plis : 10/09/2026 à 10 h 30
- Lieu d'ouverture des plis : Salle des réunions de l'ORMVAD
- Journaux ayant publié l'avis de publicité :
  - ✓ LIBERATION n°10864 du 12 août 2026 ;
  - ✓ AL ITTIHAD AL ICHTIRAKI n°14386 du 12 août 2026 ;
  - ✓ Le Portail des marchés publics en date 13 août 2026.
- Liste des concurrents ayant soumissionné électroniquement :
  - SOGEA MAROC ;
  - SNCE.
- Liste des concurrents évincés à l'issue de l'examen des dossiers administratifs et techniques : Néant.
- Liste des concurrents admissibles sans réserves : Deux.
  - SOGEA MAROC ;
  - SNCE.
- Liste des concurrents admissibles avec réserves : Néant.
- Liste des concurrents évincés à l'issue de l'examen des documents techniques : Néant.
- Liste des concurrents écartés à l'issue de l'examen des offres financières : Néant.
- Montants des actes d'engagement des concurrents :

| Concurrents | Montants des actes d'engagement en DH TTC  |
|-------------|--------------------------------------------|
| SOGEA MAROC | Min : 28 686 828,00<br>Max : 57 373 656,00 |
| SNCE        | Min : 28 765 176,00<br>Max : 57 530 352,00 |

- Concurrent retenu :

| Concurrent  | Montant de l'acte d'engagement en DH TTC   |
|-------------|--------------------------------------------|
| SOGEA MAROC | Min : 28 686 828,00<br>Max : 57 373 656,00 |

- Justification du choix de l'attributaire : l'offre présentée est la plus avantageuse (la mieux disante).
- Date d'achèvement des travaux de la commission (du jury) : le 15/09/2026 à 13 h 05.

Fait à El Jadida le 15/09/2026

Pour le Directeur de l'ORMVAD et par Délégation  
Le Chef du Département des Aménagements

Abdelhamid ERRAJ